

52 rue Gallieni 92240 Malakoff Tél/fax : 01 46 57 85 85 e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP 4, 5 et 6 juin 2021 à Rouen

Motion Non a une psychiatrie d'Etat

L'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), réunie en congrès à Rouen les 4, 5 et 6 juin 2021, réaffirme son opposition à toute psychiatrie d'Etat telle qu'elle se met en place depuis plusieurs années.

Après l'éducation thérapeutique de la loi HPST, le gouvernement entend maintenant imposer des soins ne se référant qu'aux thérapies cognitivo-comportementales et aux neurosciences, alors qu'une pluralité d'approche est absolument indispensable afin de laisser chaque patient, et sa famille avec lui s'il s'agit d'enfant, choisir la prise en charge qui lui convient le mieux.

Le gouvernement entend par là objectiver la souffrance psychique et oublie que le soin psychique passe par la recherche du sens aux symptômes, les décrypter, les inscrire dans l'histoire personnelle, sociale, familiale, transgénérationnelle des patients.

Pour arriver à ses fins, le gouvernement a choisi de s'attaquer aux psychologues par l'arrêté du 10 mars 2021, lequel définit leurs obligations de formations et de pratiques auprès des enfants présentant des troubles dits neuro-développementaux.

Le pouvoir entend contrôler tous les professionnels du champ de la psychiatrie, aujourd'hui d'abord les psychologues, ce aussi par un projet de loi visant la création d'un ordre des psychologues.

Les psychiatres deviendront des donneurs d'ordre auxquels les psychologues n'auront qu'à se soumettre.

L'USP s'y oppose fermement.

L'USP demande une pluralité des formations universitaires, tant pour les psychiatres que les psychologues.

L'USP demande à ce que des psychologues soient massivement embauchés dans les CMP, sous contrat pérenne, afin de répondre aux demandes exponentielles de soins psychiques de la population.

L'USP appelle à la mobilisation le 10 juin 2021 pour soutenir les psychologues dans leurs revendications mais au-delà de ces incontournables revendications, l'USP appelle à des soins psychiques accessibles à tous, dans le service public et dans le dispositif de la psychiatrie de secteur, sans hégémonie ni exclusivité d'une approche.